



Remboursement bourse étudiante et manque d'assuite aux devoirs

Par Visiteur

Bonjour,

Suite à une inscription au CNED en BTS Commerce International en 2007, et en vu de mon manque d'assuite aux devoirs, le trésor public me réclame l'intégralité de mon allocation d'étude soit 3600?. Mon compte à été bloqué et soldé dans son intégralité aujourd'hui.

Je me retrouve face à une grande injustice puisque j'ai toujours financé mes études toute seule jusqu'à mon actuel Master 2, sans l'aide de qui que ce soit et en plus obtenu ce fameux BTS en 2007 et pourtant je me retrouve avec un compte à 0, j'ai l'impression d'avoir commis le pire crime de l'humanité!!!

Merci de m'aider à vite trouver une solution...

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Mademoiselle,

Il est vrai que la situation peut vous paraître totalement injuste et je comprends tout à fait votre désarroi. Cependant je crains que vous ne puissiez rien faire malheureusement.

En effet, l'assiduité aux cours plus la réussite à l'examen étaient les deux conditions requises pour bénéficier de cette bourse et en ne remplissant pas l'une d'elles vous avez failli à votre obligation contractuelle, d'où l'exigence d'un remboursement.

Cordialement

Par raph612

Bonjour,

Vu ta situation budgétaire, il serait préférable que tu adhères à une mutuelle santé. Pour trouver les meilleures offres du marché, il est possible de faire un comparatif de [url=http://comparaisonmutuelle.net]mutuelle santé senior[url] ou étudiante sur un site comparateur de complémentaire santé en ligne.

Par laura31

Bonjour,

J'ai voulu faire des économies l'année dernière car j'ai repris mes études et je n'ai souscrit que le minimum au niveau de ma mutuelle. Sauf que j'ai eu un accident de voiture et ça m'a coûté pour plus de 2000? parce que je n'avais pas souscrit d'option hospitalisation. Du coup, à la rentrée de septembre, j'ai utilisé un [url=http://www.comparateur-de-mutuelle-sante.org]http://www.comparateur-de-mutuelle-sante.org[/url] pour voir quelle mutuelle me permettrait d'avoir de meilleures garanties sans pour autant me ruiner !